



Interjection, concept et signification dans les *Communia gramatice*

René Létourneau

Volume 68, Number 1, February 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1010219ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1010219ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Létourneau, R. (2012). Interjection, concept et signification dans les *Communia gramatice*. *Laval théologique et philosophique*, 68(1), 211–236.

<https://doi.org/10.7202/1010219ar>

Article abstract

The *Communia gramatice*, an anonymous grammatical compendium (c. 1250) emanating from the eclectic mediaeval Faculty of Arts of Paris and only preserved nowadays in the manuscript 16617 of the Bibliothèque nationale de France's latin claim, deal, among other things, with the linguistic status of interjections. The notion of meaning, as a content of knowledge and a referential connection between a word and his signified, is fundamental : the main onto-grammatical problem with interjections being precisely that the nature of their meaning is quite uncertain. The anonymous author of the *Communia gramatice* clearly poses the standard distinction between the meaning of a feeling (*affectus*) and the meaning of a concept (*conceptus*), but puts into it some interesting thoughts of cognitive subject-matter : these theories belong to a time when the Aristotelian natural philosophy just met the typical Parisian speculative grammar (c. 1240).

INTERJECTION, CONCEPT ET SIGNIFICATION DANS LES COMMUNIA GRAMATICE

René Létourneau

Département de philosophie
Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ : *Les Communia gramatice, un compendium grammatical anonyme rédigé autour de 1250 dans le milieu éclectique de la Faculté des arts de Paris et contenu aujourd'hui uniquement dans le manuscrit 16617 du fonds latin de la Bibliothèque nationale de France, traitent entre autres du statut linguistique de l'interjection. La notion de signification, au sens de contenu de connaissances et de rapport référentiel entre un mot et son signifié, y joue un rôle fondamental : la principale difficulté onto-grammaticale présentée par l'interiectio étant précisément de déterminer la nature de sa signification. L'auteur anonyme des Communia gramatice pose clairement la distinction classique entre la signification d'une émotion (affectus) et la signification d'un concept (conceptus), mais y apporte des nuances intéressantes de nature cognitive : nous sommes à une époque où la philosophie naturelle aristotélicienne vient tout juste de rencontrer la grammaire spéculative typiquement parisienne (vers 1240).*

ABSTRACT : *The Communia gramatice, an anonymous grammatical compendium (c. 1250) emanating from the eclectic mediaeval Faculty of Arts of Paris and only preserved nowadays in the manuscript 16617 of the Bibliothèque nationale de France's latin claim, deal, among other things, with the linguistic status of interjections. The notion of meaning, as a content of knowledge and a referential connection between a word and his signified, is fundamental : the main onto-grammatical problem with interjections being precisely that the nature of their meaning is quite uncertain. The anonymous author of the Communia gramatice clearly poses the standard distinction between the meaning of a feeling (affectus) and the meaning of a concept (conceptus), but puts into it some interesting thoughts of cognitive subject-matter : these theories belong to a time when the Aristotelian natural philosophy just met the typical Parisian speculative grammar (c. 1240).*

Un peu moins de quatre colonnes manuscrites (sur un total de quatre-vingt-onze) des *Communia gramatice* (désormais CG) — un compendium grammatical anonyme daté approximativement du mitan du XIII^e siècle et provenant de la Faculté des arts parisienne — sont consacrées à la problématique du statut linguistique et de la définition de l'interjection. Le traitement de cette classe de mots difficilement classifiable fut l'occasion de mettre en œuvre quelques progrès philosophiques¹, en

1. Dans une perspective entre autres sémiologique, autour du rapport entre les mots et leur signification réelle, du pouvoir des mots, de la « parole performative » ou de l'intention du proférant du langage (Irène

pleine science grammaticale spéculative. Nous comprenons également, à la lecture des *CG*, que cette approche trouve son origine dans l'intense processus exégétique qui animait les esprits universitaires du siècle de Thomas d'Aquin. Les deux seules questions « Consequenter » (§ 1 et § 20 dans notre édition) témoignent de cette propension à la catégorisation sémantique typique de la grammaire artienne, passant par « une approche de découpage de la chaîne parlée et, peut-être, plus encore de la chaîne écrite² » en fonction des préceptes phonétiques, morphologiques et syntaxiques reçus des plus importants traités grammaticaux qu'avait légués l'Antiquité tardive. En fait, le texte des *CG* n'est pas plus une analyse du phénomène langagier « interjectionnel » qu'une explication étendue, sous la forme d'une collection de courtes questions et réponses, des préceptes priscianiens et donatiens. Les diverses théories développées dès la décennie 1230 pour expliquer, dans sa relative complexité, le processus de profération de l'interjection de manière à ce qu'il soit conformé ou distingué par rapport aux autres parties du discours sont, en effet, dues à la nécessité de lire et de raccorder les deux plus grandes figures autoritaires grammaticales que connaissait le Moyen Âge latin, à savoir Donat (IV^e siècle) et Priscien de Césarée (V^e-VI^e siècle)³.

Dans le cadre d'une réflexion élémentaire qui insiste sur la notion de « signification⁴ », l'auteur anonyme des *CG* propose, relativement à l'interjection, principale-

Rosier parle du courant de l'« intentionnalisme », mouvement initié par les Anglais Robert Kilwardby et Roger Bacon à la Faculté des arts de Paris à partir de la décennie 1230, fondé sur l'exégèse des livres XVII et XVIII des *Institutiones grammaticales* (désormais *IG*) de Priscien, sur la syntaxe, et du *Barbarismus* de Donat. L'intentionnalisme fut à l'origine du modisme, un mouvement essentiellement danois cette fois, qui assimilait sur le plan sémantique les parties du discours à des modes de signifier. Ce dernier courant domina le terrain grammatical parisien dans le dernier tiers du XIII^e siècle : cf. I. ROSIER, *La parole comme acte - Sur la grammaire et la sémantique au XIII^e siècle*, Paris, Vrin (coll. « Sic et Non »), 1994, p. 11-22. Pour l'édition critique du *Barbarismus* (*Ars maior III*) : cf. L. HOLTZ, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical - Étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-IX^e siècle) et édition critique*, Paris, Centre national de la recherche scientifique (Documents, études et répertoires ; Institut de recherche et d'histoire des textes), 1981, p. 571-674. Pour l'édition critique des *IG* : cf. PRISCIEN, *Prisciani grammatici Caesariensis Institutionum grammaticarum Libri XVIII*, éd. M. HERTZ, Leipzig, 1855-1859, dans *Grammatici Latini* [dorénavant *GL*] (reproduction anastatique Hildesheim, 1961), t. II-III. Sur le modisme : cf. I. ROSIER, *La grammaire spéculative des Modistes*, Lille, Presses universitaires de Lille (coll. « Publications de l'Université de Lille III. Linguistique »), 1983.

2. B. COLOMBAT, « Présentation : Éléments de réflexion pour une histoire des parties du discours », *Langages - Les parties du discours*, 92 (décembre 1988), p. 7.

3. Aelius Donatus, précepteur de saint Jérôme et du commentateur Servius, fut, en Occident latin, la plus importante autorité grammaticale du V^e siècle jusqu'aux années suivant la Renaissance carolingienne. C'est à peu près à cette époque que Priscien (originaire de Césarée en Mauritanie et qui enseigna à Constantinople dans le premier quart du VI^e siècle) prit lentement le relais sous l'impulsion des philosophes du langage qui n'hésitaient pas à rallier grammaire et logique aristotélico-boécienne. Les *Institutiones grammaticales* de Priscien conviennent mieux que l'*Ars Donati* à cette nouvelle approche et c'est d'ailleurs pourquoi, à l'époque des premières universités, elles demeurent le traité grammatical par excellence et le seul, avec l'*Ars maior III* de Donat, obligatoire au programme d'étude : cf. HOLTZ, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical*, p. 325 et O. WEIJERS, *Le maniement du savoir. Pratiques intellectuelles à l'époque des premières universités (XIII^e-XIV^e siècles)*, Turnhout, Brepols (coll. « Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales », 1), 1996, p. 9.

4. Il s'agit, et de loin, du champ lexical le plus considérable de notre texte avec quatre-vingt-trois occurrences, toutes flexions confondues, pour à peine, rappelons-le, quatre colonnes manuscrites. L'éminent latiniste Pierre Flobert a déjà traité des emplois grammaticaux de la notion de *significatio* dans l'Antiquité,

ment deux distinctions : une première, plus grammaticale, près du texte autoritaire et liée à la question canonique du nombre des parties du discours, entre l'adverbe et l'interjection ; la seconde, plus « cognitive » celle-là, entre différents types de signification, en particulier entre la signification d'une « réalité conçue » ou un « concept » (*conceptus*) et la signification d'un affect (*affectus*). Nous assistons ainsi à une véritable tentative scolaire médiévale d'inclusion d'un phénomène émotif, légèrement intuitif, brusque, violent, mi-rationnel mi-irrationnel — la profération d'une interjection — dans le vaste champ de la connaissance humaine via la définition systématique de son statut langagier en contexte philosophique.

Notre étude se fonde sur nos propres édition critique et traduction française des folios 196va-197rb du codex 16617 du fonds latin de la Bibliothèque nationale de France — le seul manuscrit connu, nous l'avons dit, contenant les *CG* — édition et traduction qui se trouvent à la suite de cette étude. Nous montrerons d'abord, à travers un exposé sur la question controversée du statut de *pars orationis* de l'interjection dans les *CG*, que notre grammairien philosophe (à la différence de Priscien lui-même) se compromet implicitement à catégoriser l'interjection parmi les parties du discours, ne lui attribuant cependant que quelques-unes des propriétés nécessaires à l'existence de toute *pars orationis*. Nous exposerons ensuite les détails du processus de profération interjectionnelle tel que décliné dans les *CG*, à partir des paradigmes de « signification de l'affect » et de « signification du concept ». Nous aurons donc une meilleure idée à la fois de ce que représentaient les classes de mots dans la dialectique de notre auteur-compileur anonyme et les propos de certains de ses contemporains et de son approche « intérieure », plus cognitive du phénomène langagier menant à la naissance de l'*interiectio*. Les références à notre édition — laquelle nous désignons par l'appellation « *De interiectione* » — seront toujours clairement indiquées en notes de bas de page.

I. L'INTERJECTION, UNE PARTIE DU DISCOURS ?

Les discussions qui découlent des deux questions « Consequenter » d'ouverture, à savoir si l'interjection est une partie du discours et qu'est-ce qui la distingue de l'adverbe, et du point de vue du pour et du point de vue du contre dans le premier cas, représentent un dynamique exercice dialectique et exégétique (le commentaire littéral — accompagné de questions — des textes à l'étude étant la méthode d'enseignement privilégiée à la Faculté des arts de Paris) qui trahit une maîtrise fort appréciable des préceptes priscianiens et donatiens en matière d'interjections. Se dirigeant, dans ce cheminement didactique, vers la distinction que nous verrons plus loin entre la signification du concept et la signification de l'affect, notre maître ès arts sème ci et là des traits caractéristiques et définitoires essentiels de la *pars orationis*. Une partie du discours, comme le montrent les derniers éléments de notre tableau (avec les notions d'appréhension et des parties de l'âme), trouve ses propriétés à la fois dans la lecture

notamment chez Priscien : cf. P. FLOBERT, « Observations sur les emplois grammaticaux de “significatio” », *Revue de philologie*, 55, 1 (1981), p. 25-32.

de Priscien et dans des spéculations propres au milieu artien parisien autour de 1250, de toute évidence étroitement liées aux travaux innovateurs des philosophes anglais qui fréquentaient l'Université de Paris à partir du deuxième tiers du XIII^e siècle. Le statut de l'interjection y est toutefois ambigu, les premier et troisième critères — marqués d'un « X » dans la dernière colonne — étant les seuls, semble-t-il, qui soient pour elle sans équivoque.

Tableau des traits définitoires de la « partie du discours » dans les CG

Six traits définitoires de la partie du discours dans les CG (aux folios 196va-197rb)	Références dans les CG (notre édition)	Trait définitoire accordé à l'interjection dans les CG
1. Imposée par une <i>ratio ad significandum</i>	§ 12	X
2. Signifie un concept de l'esprit	§ 3	?
3. Constitue un énoncé lorsque jointe à une autre partie du discours	§ 4	X
4. Signifie ce qui est par essence dans la partie de l'âme spéculative, « comme l'intellection dans l'âme spéculative »	§ 15	?
5. Signifie des réalités perçues et conçues	§ 15	?
6. Présente une accentuation régulière	§ 29 et § 38	

Ces caractéristiques que nous appelons ici « traits définitoires » se trouvent, pour l'essentiel, dans les *IG*⁵ ; l'idée de faire de la *pars orationis* l'apanage de l'âme spéculative attire cependant davantage l'attention et — tout en considérant également, et surtout, les mentions de la « partie motrice de l'âme », de la « vertu rationnelle » et de l'« âme concupiscible » au § 15 — place l'auteur des *CG* dans la mouvance du « Philosophe de grammaire », auteur inconnu du *Tractatus de grammatica* faussement attribué à l'époque au savant anglais Robert Grosseteste⁶, et de l'auteur ano-

5. Voir l'apparat des sources de notre édition pour des indications textuelles précises.

6. Dans son passage sur l'interjection, l'auteur anonyme affirme notamment : « Anime uero sensibilis sunt due uires sub ui affectiua, concupiscibilis et irascibilis, conueniencium et non conueniencium ratione. **Concupiscibilis diuiditur in gaudium et cupiditatem.** Gaudium quidem est affectus presentis conuenientis, cupiditas futuri conuenientis. **Irrascibilis diuiditur in dolorem et timorem.** Dolor est affectus presentis inconuenientis, timor futuri inconuenientis. Hinc sunt interiecciones *euge, hay, atat, heu* » (cf. ANONYME, *Tractatus de grammatica*, § 14, éd. K. REICHL, München, Paderborn, Wien, Ferdinand Schöningh [coll. « Veröffentlichungen des Grabmann-Institutes », 28], 1976, p. 59, l. 31, p. 60, l. 3). Il semble que la théorie

nyme des *Quaestiones de interiectione*⁷, lesquels lient les espèces d'interjections aux parties de l'âme qu'elles affectent. Irène Rosier a jadis soumis à un examen exhaustif les sources philosophiques à l'origine de ces spéculations et cite entre autres l'*Éthique à Nicomaque* d'Aristote, le traité *Sur l'âme* du Stagirite et sa paraphrase par Avicenne⁸. La philosophie naturelle péripatéticienne gréco-arabe nouvellement acquise fut ainsi utile à la solution du problème des divers types de signification grammaticaux inconciliables et aux efforts déployés pour définir le statut de l'interjection dans la science grammaticale.

Par ailleurs, tout comme les grammairiens anciens et médiévaux, les spécialistes de la linguistique moderne éprouvent des difficultés à bien catégoriser et délimiter la classe de mots que représente l'interjection⁹. Au milieu du XIII^e siècle, deux grandes thèses coexistaient à ce sujet : d'un côté, fidèle en cela à la tradition artigraphique latine de son temps¹⁰, Donat écrit que « l'interjection est une **partie du discours** signifiant un affect de l'esprit¹¹ », de l'autre, Priscien, inspiré par son modèle apollonien avoué, fait simplement succéder, dans ses *IG*, le traitement de l'interjection à celui de l'adverbe, omettant par ailleurs, volontairement ou non, de définir (entendre : en une formule préceptuelle) l'*interiectio*. Peut-être guidés en cela par Donat qui, dans les premières lignes du deuxième livre de l'*Ars maior*, précise que « les Grecs ne comp-

présentée au paragraphe 17 des *CG* soit en quelque sorte complémentaire à celle de l'auteur du *Tractatus de grammatica*.

7. Irène Rosier place par ailleurs les *Quaestiones de interiectione* sous l'influence doctrinale du philosophe anglais Robert Kilwardby (jetant ainsi implicitement un pont entre l'auteur du *Tractatus de grammatica* et Kilwardby) étant donné que, dans les trois manuscrits qui les contiennent (Cambridge Peterhouse 191, fol. 226va-229b, Vatican, Urb. lat. 298, fol. 88va-91ra et Cambridge, Univ. Library KK III 20d, fol. 224ra-228va), elles « voisinent [...] avec le commentaire sur Priscien Mineur (authentique) et le commentaire sur Priscien majeur (inauthentique), ainsi qu'avec les commentaires sur le *Barbarismus* et sur le *De accentu* qui ont été attribués à ce même auteur [et que nombre de ces questions sont apparentées à celles] du chapitre sur l'interjection du commentaire sur Priscien majeur du Pseudo-Kilwardby » (cf. ROSIER, *La parole comme acte*, p. 287). Il est également intéressant de noter à cet effet que les thématiques et l'ordre des questions introductrices des *Quaestiones de interiectione* sur la *pars orationis* et ceux des *CG* sont à peu près les mêmes, cf. *ibid.*, p. 288. Les *CG* n'offrent toutefois pas une « complétude théorique » comparable à celles des autres textes susmentionnés, soit parce qu'elles appartiennent à une étape antérieure de la réflexion universitaire, soit parce qu'elles sont destinées à un public débutant, peu familier ou concerné par ces débats.
8. Cf. *ibid.*, p. 65-73.
9. Cf., *inter alia*, F. BIVILLE, « La syntaxe aux confins de la sémantique et de la phonologie : les interjections vues par les grammairiens latins », dans P. SWIGGERS et A. WOUTERS, éd., *Syntax in Antiquity. Actes du colloque tenu à la Katholieke Universiteit de Leuven, 27-29 septembre 2001*, Leuven, Peeters (coll. « Orbis - Supplementa », 23), 2003, p. 238 ; et D.P. WILKINS, « Interjections as Deictics », *Journal of Pragmatics*, 18, 2-3 (1992), p. 155.
10. Voir entre autres CHARISIUS, *Flauii Sosipatri Charisii Artis grammaticae Libri V*, II, 16, éd. H. KEIL, Leipzig, 1855-1859, dans *GL* (reproduction anastatique Hildesheim, 1961), t. I, p. 238, l. 19-20 ; et DIOMÈDE, *Diomedis Artis grammaticae Libri III*, I, éd. H. KEIL, Leipzig, 1855-1859, dans *GL* (reproduction anastatique Hildesheim, 1961), t. I, p. 419, l. 2-3.
11. Cf. DONAT, *Ars minor*, 9, éd. HOLTZ, p. 602, l. 2. Dans les *CG*, cet argument à lui seul confirme la thèse voulant que l'interjection soit une partie du discours, cf. ANONYME, *Communia grammatice*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 196va ; éd. et trad., ci-dessous, *De interiectione*, § 11.

tent pas l'interjection parmi les parties du discours¹² », mais aussi par Priscien lui-même qui, sans jamais prononcer de verdict définitif, rappelle la propension des Hellènes à placer l'interjection parmi les adverbes, car la signification de l'un et l'autre est ajoutée au verbe¹³, guidés en cela donc la plupart des grammairiens médiévaux ont fait de Priscien le porte-étendard de la thèse contraire, à savoir que l'interjection ne saurait être une partie du discours. Le rapprochement entre l'interjection et l'adverbe a en effet été d'actualité dès que fut remarquée la place que la première occupe concrètement dans le système du grammairien de Constantinople. Si l'on a certes quelque peu exagéré dans l'interprétation de sa pensée en lui faisant dire ce qu'il ne dit pas¹⁴, il n'en demeure pas moins qu'il les place toutes deux sous le même intitulé dans sa préface et qu'il les fait effectivement succéder à la fin de son livre XV en précisant que leurs significations sont indifféremment ajoutées à celle du verbe¹⁵.

L'auteur des *CG* dépasse légèrement Priscien dans son analyse du statut de l'interjection et, sans néanmoins l'écrire noir sur blanc, montre une propension à faire de l'interjection une partie du discours, indépendante de la classe adverbale. Effectivement, si le point commun de ces deux classes de mots est celui de posséder une signification qui s'ajoute à celle du verbe, c'est une autre distinction, fondamentale celle-là, qu'il emploie pour les scinder définitivement en deux catégories indépendantes : « [...] il faut dire que, bien que la signification de l'interjection soit ajoutée au verbe, l'interjection diffère cependant de l'adverbe en cela que l'interjection signifie un affect, tandis que l'adverbe signifie un concept¹⁶ ». La signification du concept et la signification de l'affect se différencient donc selon que nous sommes confrontés à une partie du discours ou non (ici sous le rapport adverbe/interjection), mais notre maître ès arts anonyme lui-même montrera les limites de cette grossière dichotomie ; celle-ci

12. DONAT, *Ars maior*, II, 1, éd. HOLTZ, p. 613, l. 1-3 : « Partes orationis sunt octo, nomen, pronomen, uerbum, aduerbium, participium, coniunctio, praepositio, interiectio. Ex his duae sunt principales partes orationis, nomen et uerbum. Latini articulum **non adnumerant, Graeci interiectionem** ».

13. Cf. PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XV, 7, § 40, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 90, l. 6-7. Giorgio Graffi a traité avec justesse de la confusion entretenue par Priscien autour du statut de l'interjection. Il considère ce dernier au confluent d'une tradition latine, menée par Donat et Charisius, qui croit inadéquat de placer l'interjection parmi les adverbes (en raison de l'absence chez elle de traits prosodiques fixes) et d'une tradition grecque qui attribue à une classe de mots la qualité de « partie du discours » seulement si elle présente une « propriété de signification » (ou ce que Pierre Hélié appellera, au XII^e siècle, un *modus significandi* et l'auteur anonyme des *CG* une *ratio ad significandum* [*infra*, § 2 et § 12]). Dans l'ouverture de son court chapitre consacré à cette partie dissidente du discours, Priscien ne fait que présenter d'un côté la position grecque traditionnelle, de l'autre la position latine, sans indiquer véritablement un choix personnel. La disposition de son texte qui n'accorde qu'un bref exposé à l'interjection suite à un traitement substantiel de l'adverbe se comprend par celle du traité grammatical *Sur l'adverbe* d'Apollonius Dyscole (un important grammairien alexandrin du II^e siècle) qui lui sert de modèle : cf. G. GRAFFI, « L'interiezione tra i grammatici greci e i grammatici latini », *Incontri linguistici*, 19 (1996), p. 14-16. Priscien, au livre II de ses *IG*, inclut d'ailleurs subtilement l'interjection parmi les parties du discours : cf. PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, V, 11, § 58, éd. HERTZ, *GL*, II, p. 178, l. 19-20 : « Et sciendum quod omnes partes orationis habent composita absque **interiectione** et plerisque participiis ».

14. Cf., *supra*, n. 13.

15. Cf. PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, « Prisciani ad Iulianum Ep. », § 6, éd. HERTZ, *GL*, II, p. 4, l. 7 et *Institutiones grammaticae*, XV, 7, § 40, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 90, l. 6-7.

16. ANONYME, *Communia gramaticae*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 197ra ; éd. et trad., ci-dessous, *De interiectione*, § 29.

était proverbiale en son temps¹⁷. Il omet ou néglige par ailleurs de développer sa réponse (il dit, par exemple, plus loin que l'interjection ne saurait être un adverbe, car, comme le disent Donat et Priscien, ses lois prosodiques sont fort déficientes¹⁸).

Mais au-delà de ces considérations, qui nous amènent certes à mieux saisir la conception globale qu'avait un universitaire parisien de la *pars orationis* autour de 1250, c'est aussi notamment au procédé « cognitif » de profération de l'interjection que s'intéresse notre auteur anonyme, à la limite du concept et de l'affect.

II. LA PROFÉRATION DE L'INTERJECTION : ENTRE LE CONCEPT ET L'AFECT

Alors que des penseurs ont tenté de résoudre les difficultés de classification de l'interjection en la faisant « signifier un concept sur le mode de l'affect » ou, comme le propose Robert Kilwardby, en plaçant la signification de l'affect par l'interjection au niveau du proférant et la signification du concept du point de vue de l'auditeur¹⁹, l'auteur anonyme des *CG* semble privilégier une approche plus embryonnaire, laquelle décrit en une succession d'étapes simples mais précises le processus de profération de l'interjection, tout en ne faisant référence ni à des théories d'intentionnalité ni à des considérations sémiotiques, comme le proposait à cette même époque le philosophe anglais Roger Bacon²⁰. Une nouvelle fois de facture exégétique, les discussions entourant la signification « conceptuelle » et « affective » de l'interjection sont nées de la lecture de deux passages grammaticaux autoritaires capitaux : à savoir la définition de l'interjection que pose Donat²¹ et la courte digression de Priscien sur la *pars orationis* dans son chapitre sur les participes²². La prémisse de base, c'est-à-dire la nécessité pour une partie du discours de signifier une « réalité conçue »/un « concept » ne s'accorde visiblement pas avec la pensée donatienne, qui attribue à une partie du discours la capacité de signifier également un affect. Plutôt que de rejeter l'opinion du précepteur de Jérôme, on a cherché au XIII^e siècle à la justifier et à la concilier avec celle de Priscien : il fallait pour cela définir clairement ce que l'on entendait par « signification du concept » et « signification de l'affect ».

La signification d'un concept est d'abord un processus rationnel, comparé à l'époque à l'empreinte spécifique laissée sur l'esprit²³ par une réalité appréhendée et

17. Cf. ROSIER, *La parole comme acte*, p. 58-60.

18. Cf. ANONYME, *Communia gramatice*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 197ra et 197rb ; éd. et trad., ci-dessous, *De interiectione*, § 29 et § 38.

19. Cf. ROSIER, *La parole comme acte*, p. 59 et 287.

20. Cf. *ibid.*, chapitre 3, p. 85-122. Voir *supra*, n. 1.

21. Cf. DONAT, *Ars minor*, 9, éd. HOLTZ, p. 602, l. 2 : « Interiectio [est] pars orationis significans mentis affectum uoce incondita ».

22. Cf. PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XI, 7, § 2, éd. HERTZ, *GL*, II, p. 552, l. 1-4 : « Quid enim est aliud pars orationis nisi uox indicans mentis conceptum, id est cogitationem ? Quaecumque igitur uox literata profertur significans aliquid, iure pars orationis est dicenda ». Voir aussi *infra*, n. C (notes complémentaires).

23. Le pseudo-Grosseteste, dans le *Tractatus de grammatica* (§ 14, éd. REICHL, p. 59, l. 23-25), écrit dans les premières lignes de son chapitre sur l'interjection : « Omnes cetere partes orationis (c'est-à-dire autres que

correspondant d'ailleurs, chez Priscien, à « la représentation intellectuelle se développant dans l'esprit²⁴ » rendue nécessairement par une partie du discours (en disant, par exemple, « je souffre ! » plutôt que « aïe ! »). Selon l'anonyme du *Tractatus de grammatica*, les affects touchent l'âme directement²⁵ ; l'avis de l'auteur des *CG* sera plus nuancé, l'âme ne pouvant pas être affectée « si ce n'est pas par quelque chose d'abord conçu²⁶ » et le signifié de toute partie du discours, l'interjection comprise, devant toujours se trouver au préalable conçu par l'esprit.

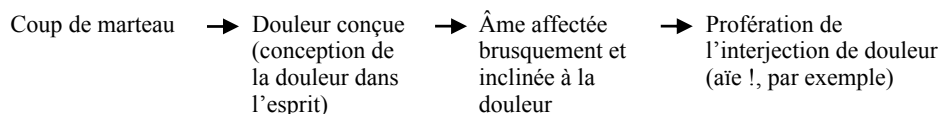
Ainsi donc, considérant que certaines interjections sont primitives (comme *proh* et *euax*), tandis que d'autres prennent la forme d'énoncés (comme *proh dolor* ou *heu michi*)²⁷ et que notre grammairien anonyme rejette l'existence d'une espèce d'interjection signifiant une émotion située dans un temps passé ou futur, car cela anéantirait son caractère spontané, violent et soudain²⁸, nous proposons l'exemple classique de l'interjection primitive de douleur, dans le contexte d'instantanéité qu'offre le temps présent. Imaginons une scène du quotidien dans laquelle un homme, Monsieur X, se frappe accidentellement le pouce avec un marteau. Partant du principe que l'âme ne peut être affectée autrement que par un concept, dans une opération cognitive très rapide (disons quelques fractions de seconde), Monsieur X conçoit d'abord la douleur ; une conception « spécifique » de la douleur surgit en son esprit. Supposons ensuite que Monsieur X soit un homme prompt à partager ses émotions : cette douleur « conçue » au pouce incline brusquement et violemment son âme à cette même émotion et, une fois la douleur conçue et l'âme affectée, dans cet ordre inaliénable (on écrit « non oportet » au § 14), l'interjection est proférée. Notre maître ès arts, insistant sur la primordialité de la signification du concept, décrit avec concision ces quelques étapes : « [...] il faut dire que l'interjection signifie d'abord un affect par un concept. En effet, quelqu'un conçoit d'abord (*prius*) la joie ou la douleur,

l'interjection) significant mentis conceptum, hoc est significant in quantum **res se ponunt apud animam secundum species** ». Sur la *species* et la signification du concept : cf. ROSIER, *La parole comme acte*, p. 58 : « Une distinction simple permet d'abord d'opposer l'interjection aux autres parties du discours : la première signifierait un "affect", alors que les autres parties du discours signifient un "concept". La première explication de cette distinction repose sur une idée empruntée au *De Anima* d'Aristote : "Ce n'est pas la pierre qui est dans l'âme, mais sa *species*". La *species* est d'abord la similitude de la chose, l'impression qu'elle produit sur les sens, l'image qu'elle dépose dans l'intellect, et cette notion prend à l'époque un sens technique. Robert Grosseteste, puis Roger Bacon, la définissent comme "le premier effet de tout agent naturel". Il s'agit donc ici de l'action même de l'objet, et par là de l'effet de cette action dans notre pensée, de la marque qu'elle y imprime ».

24. D'où le rapprochement avec la notion philosophique de *species*. Le concept se forme donc à partir de la *species* déposée dans l'intellect : cf. C. PANACCIO, « conceptus », dans B. CASSIN, éd., *Vocabulaire européen des philosophies*, Paris, Seuil, Le Robert, 2004, p. 248-250.
25. Il écrit en effet : « Sed affectus sunt qui secundum se ipsos apud animam se ponunt. Cogitans de dolore non afficitur, sed dolens » (cf. ANONYME, *Tractatus de grammatica*, § 14, éd. REICHL, p. 59, l. 25-26). La deuxième phrase illustre très bien l'ensemble de la théorie : on différencie le concept de l'affect en distinguant parallèlement le fait de penser à la douleur du fait de la ressentir réellement.
26. ANONYME, *Communia gramatice*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 196va ; éd. et trad., ci-dessous, *De interiectione*, § 7.
27. Une précision que nous devons à Priscien : cf. *Institutiones grammaticae*, XV, 7, § 41, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 91, l. 26-27.
28. Cf. ANONYME, *Communia gramatice*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 197rb ; éd. et trad., ci-dessous, *De interiectione*, § 34 et 36.

ensuite (*deinde*) est affecté brusquement et profère enfin un son vocal d'interjection. [Aussi], le signifié de l'interjection est d'abord conçu et affecte ensuite brusquement l'âme dans la douleur ou dans la joie. En effet, il n'affecterait pas l'âme s'il n'était pas d'abord conçu²⁹ ».

Les quatre étapes de la profération interjectionnelle vues jusqu'ici :



Or, si le signifié de l'interjection et des autres parties du discours est d'abord conçu, comment expliquer que l'âme penche tantôt vers l'interjection, tantôt vers l'emploi de diverses parties du discours ? Une idée qu'expose Robert Kilwardby dans son *Commentaire au Priscien mineur*³⁰ et qui met en avant la notion théologique de *sensualitas*³¹ sert de solution à notre auteur, sous la forme d'une sorte de rapport de force opposant la faculté raisonnable de l'homme et la sensualité sous l'égide de l'âme. À l'expression d'un affect par l'intermédiaire des parties du discours en général précède une domination raisonnable, alors qu'à l'interjection est liée nécessairement une victoire de la sensualité. Qu'elles soient impérativement d'abord conçues n'empêche aucunement les diverses parties du discours de signifier un affect ; c'est dans le contexte en effet de la différenciation des affects signifiés par l'interjection, le verbe et l'adverbe que notre grammairien détermine la particularité de l'interjection en ce domaine. L'âme réagit différemment aux divers types d'affects :

Il faut dire, comme on le dit communément, qu'il sied à l'âme d'être affectée de deux manières. En effet, elle peut être affectée par la raison qui domine et la sensualité qui succombe et un affect de cette sorte est représenté par les modes du verbe et par l'adverbe

29. ANONYME, *Communia gramatice*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 196vb ; éd. et trad., ci-dessous, *De interiectione*, § 13 et 14.

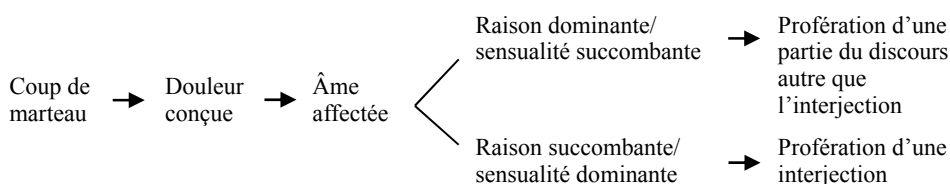
30. Une idée répandue à l'époque de la rédaction des *CG* s'il faut en croire cette remarque de l'auteur anonyme : « *sicut dicitur communiter* » (cf. *ibid.*, fol. 196vb ; éd. et trad., ci-dessous, *De interiectione*, § 16). Pour une autre occurrence détaillée de cette doctrine, voir ANONYME, *Le « Guide de l'étudiant » d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^e siècle, édition critique provisoire du ms. Barcelona, Arxiu de la Corona d'Aragó, Ripoll 109, ff. 134ra-158va* [dorénavant le *Guide de l'étudiant parisien*], par C. LAFLEUR avec la collaboration de J. CARRIER, Québec, Faculté de philosophie (coll. « Cahiers du Laboratoire de philosophie ancienne et médiévale de la Faculté de philosophie de l'Université Laval », I), révision de 2008, § 426. Voir aussi *infra*, n. M (notes complémentaires).

31. « Sensualité au sens théologique » : l'appétit pour les choses sensibles, l'intrusion excusable de l'homme dans toutes les formes que peuvent prendre les plaisirs des sens, au contact d'objets entraînant des réactions sensuelles, comme le plaisir ressenti en donnant un baiser à une autre personne. Aspect de la conscience humaine lié au corps, la sensualité est toutefois directement déterminée par l'environnement d'un individu et présupposée par la transcendance et la liberté de son esprit. Elle présente à celui-ci les choses matérielles comme des actes concrets de connaissance et de volonté. Établie sur des bases instinctives, la sensualité, telle que la conçoivent les théologiens, est du domaine du bien et du nécessaire, l'homme ne devant pas chercher à la combattre, l'intégrant plutôt dans l'ensemble de son être, dans le cadre de décisions justes et avec l'assentiment de Dieu (cf. C. ERNST, éd., *Theological Dictionary*, Freiburg, Montréal, Herder, Palm Publisher, 1965, p. 432 ; et P. PALAZZINI, éd., *Dictionary of Moral Theology*, Westminster, Maryland, The Newman Press, 1962, p. 1120). Transportée en philosophie, la sensualité équivaut aux « appétits », correspondant hiérarchiquement aux facultés inférieures de l'âme (cf. ROSIER, *La parole comme acte*, p. 73-75).

de souhait. De même, l'âme est affectée par la raison qui succombe et la sensualité qui domine et un affect de cette sorte est signifié par l'interjection et, en cela, la différence entre les affects de l'interjection, des verbes et de l'adverbe de souhait est manifeste, car pour représenter un affect de cette sorte, l'interjection a été créée (ANONYME, *Communia gramatice*)³².

La naissance de l'interjection est donc due à la nécessité de signifier une émotion (douleur, admiration, joie, peur) incontrôlée et marquée par l'instantanéité. Après avoir conçu rapidement celle-ci dans son esprit, le proférant doit, sous le regard inquiet de l'âme, favoriser soit une réaction où sa sensualité (c'est-à-dire ici les facultés plus basses de l'âme, dans la perspective complexe des vertus, puissances ou facultés de celle-ci) domine sa raison, soit un comportement plus modéré, dans lequel sa raison contrôle les choses *extra animam* qui l'assaillent. La troisième étape du schéma suivant complète celle du schéma de la page précédente, en intégrant la manière dont l'âme est affectée du point de vue des autres parties du discours.

Les étapes de la profération interjectionnelle :



Notons enfin que les *CG* ne font étonnamment aucune place aux facteurs externes et à l'intention du proférant — pourtant fondamentaux chez Bacon et Kilwardby — pour expliquer le phénomène de l'interjection : celle-ci signifie certes un affect « extérieur », mais le schéma ci-dessus montre que le parcours menant à sa profération est avant tout intentionnel, sous la seule responsabilité de celui ou celle qui l'emploie.

III. CONCLUSION

Les *Communia gramatice*, élaborées dans l'environnement universitaire parisien et artien fortement attaché à la lettre des textes obligatoires, témoignent de l'allure des premiers travaux artiens d'envergure entourant le statut langagier de l'interjection. Les questions et les réponses compilées portent en effet, pour la très grande majorité, la marque de préoccupations exégétiques. L'apport de doctrines contemporaines à l'auteur, à savoir le rapprochement opéré entre les espèces d'interjections et/ou parties du discours et les diverses puissances de l'âme de même que la théorie de l'âme affectée doublement selon le rapport de force liant la raison et la *sensualitas*, ne modifie cependant aucunement le caractère embryonnaire, mais sans doute pionnier de l'entreprise. Nous savons par cela que l'intervention de notre auteur est postérieure à l'œuvre grammaticale de Robert Kilwardby, instigateur de la deuxième théorie : les *CG* doivent donc dater au plus tôt de la décennie 1240. Tout se passe en fait comme

32. ANONYME, *Communia gramatice*, ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 196vb ; éd. et trad., ci-dessous, *De interiectione*, § 16.

si ces idées en vogue enrichissaient la seule lecture des traités transmis par Donat et Priscien : le but premier de l'exercice étant après tout la maîtrise dialectique acceptable de ceux-ci. De plus, les quelques digressions qui s'immiscent parmi les éléments purement herméneutiques ont généralement une utilité pédagogique certaine : la question du § 10 et la réponse correspondante au § 17 portant sur les « affects signifiés par les gémissements des malades » développent, par exemple, le réflexe chez le dialecticien de la distinction des divers types d'affects³³. On ne parle ni de *modi significandi*, ni d'intentionnalité, ni d'institution du langage dans la portion des *CG* relative à l'interjection : elles n'en sont en effet qu'à l'étape de la différenciation certes des deux types de signification par le concept et par l'affect, mais aussi des multiples affects qui assaillent l'homme tant de l'extérieur que de l'intérieur, en l'espace des affects signifiés par l'interjection, l'adverbe, les modes verbaux et les gémissements de malades. Nous nous trouvons encore au temps de la dictature, en domaine grammatical, de la notion de *significatio*, autour du rapport entre tout signifiant et son signifié.

L'auteur des *CG* attribue implicitement à l'interjection le statut de « partie du discours » quoiqu'elle ne soit à peu près jamais complètement conforme aux critères énumérés (elle présente une propriété de signification instable, une accentuation irrégulière, une signification du concept particulière, etc.). Dans une certaine confusion, il écarte cette *pars orationis* capricieuse de la classe adverbiale, rappelant que les parties du discours signifient un concept et l'interjection un affect. Cette lecture primitive est, rappelons-le, celle de la définition de l'interjection donnée par Donat et de la *pars orationis* donnée par Priscien.

De la volonté de catégoriser et de délimiter les parties du discours ou « classes de mots », à travers la réconciliation des textes autoritaires, est apparue, chez l'un des philosophes de la Faculté des arts, la nécessité de distinguer la « signification de l'affect » de la « signification du concept ». Dans un exposé synthétique, notre maître ès arts anonyme prétend, avec une originalité somme toute naïve, que l'âme ne saurait être affectée si ce n'est d'abord par la conceptualisation d'une émotion dans la faculté rationnelle. Ainsi donc, l'interjection, comme toutes les autres parties du discours, signifie en premier un concept ; ce n'est que selon la manière dont l'âme est affectée

33. En référence à la pensée d'Aristote qui faisait de l'âme végétative une partie totalement irrationnelle de l'âme, on considérait, au mitan du XIII^e siècle, que les affections du corps (par exemple un gémissement de fièvre) stimulaient la partie végétative sans que la raison ne soit jamais interpellée. Un gémissement exprime ou « signifie » donc un affect venant de l'intérieur, tandis que l'interjection exprime tout de même une réalité *extra animam* sous une certaine maîtrise de la raison. Le signe naturel se caractérise aussi par l'absence d'institution : il constitue, à proprement parler, une expression non conventionnelle qui signifie naturellement. L'auteur des *Communia gramatice* se contente quant à lui de distinguer brièvement l'affect signifié par le gémissement d'un malade (*gemitus infirmorum*) de l'affect signifié par l'interjection. À la question : « De plus, un affect est signifié par le gémissement des malades : on se demande donc en quoi cette sorte d'affect diffère d'un affect signifié par l'interjection » (§ 10), il répond : « À [ce] point, il faut dire que l'interjection signifie un affect causé par un certain agrément ou désagrément ressenti extérieurement, tandis que le gémissement des malades signifie un affect causé par quelque chose ressenti intérieurement, comme par la maladie, et cela est leur différence » (§ 17). Dans cette perspective, le gémissement d'un fiévreux n'est pas d'abord conçu, mais signifie directement un affect.

qu'elle prendra une autre direction³⁴. Le mécanisme cognitif derrière la profération de l'interjection tel qu'expliqué sommairement dans les *CG* est clair, plaçant dans l'ordre : d'abord (*prius*) la conceptualisation d'une émotion et seulement ensuite (*et deinde*) l'affectation de l'âme. L'âme affectée par la douleur, la crainte ou l'admiration contrôle rapidement la réaction de ses parties inférieures (la « sensualité ») en vis-à-vis de la faculté rationnelle et, si et seulement si ces dites facultés « dominant » la raison (*ratio*), l'interjection se trouve enfin proférée. Cette approche qui subordonne la signification de l'affect à celle du concept entretient toutefois une confusion quant à la nature même de l'interjection : on ne saurait accepter honnêtement qu'elle soit une partie du discours comme les autres et signifie comme celles-ci un concept, tout comme on ne saurait lui attribuer une signification de l'affect comparable à celle, entre autres choses, des gémissements de malades ou autres signes naturels.

Mais les questionnements philosophiques autour de l'interjection ne faisaient alors que débiter. Quelques années plus tard (vers 1270), après de multiples et fécondes discussions philosophiques, les Modistes prendront la relève du débat et, insistant sur les modes de signifier tout en se détachant plus librement des textes autoritaires, préciseront : « [qu']à la différence des signes naturels, l'interjection ne signifie pas un affect, et [qu']à la différence des autres parties du discours, elle ne signifie pas sur le mode du concept. Elle signifie un concept sur le mode de l'affect³⁵ », dans l'opposition entre mode de signifier et chose signifiée. Des frontières antiques allaient maintenant tomber en grammaire, la notion de « partie du discours » n'étant plus suffisante pour saisir toute l'essence du potentiel langagier.

L'interjection signifie une réalité par institution et par convention. Elle n'a rien d'illusoire, de trompeur, de sophistique. Sa conceptualisation du réel ne se singularise que par ses allures de véhémence spontanée, cette même spontanéité qui nous força à sortir des cadres restrictifs de l'exégèse grammaticale pour nous intéresser aux mécanismes psychiques du langage.

IV. PRINCIPES D'ÉDITION ET DE TRADUCTION

Une compilation didactique anonyme, les *Communia gramatice* (folios 183rb-205vb), faisant suite, sans solution de continuité, aux *Communia logice* (anonyme ; folios 171ra-183rb) dans son seul témoin manuscrit connu : le manuscrit Paris, Bibliothèque nationale de France, fonds latin 16617³⁶, un des quelque cent vingt volu-

34. Voir les schémas ci-dessus.

35. ROSIER, *La parole comme acte*, p. 82.

36. Charles H. LOHR, Peter KUNZE et Bernhard MUSSLER décrivent ainsi notre manuscrit : « This parchment manuscript consists of 224 folios grouped into sexternions (with the exception of the quires folios 209-224 = two gatherings of eight folios each) and is made up of two different parts. The first part (folios 1-170) was written (222 x 167 mm., written space 168 x 108 mm. ; long lines, 34 lines) by three different hands of the late thirteenth or early fourteenth century : folios 1^r-64^v English, folios 64^v-131^r, folios 131^r-170^v. The second part (folios 171-224) was written (224 x 165 mm., 155 x 122 mm. ; two columns 43 lines) by two different hands : folios 171-220, folios 220-224. This second part of the manuscript originally formed a unity with MS BN lat. 16390 folios 135-206 and belonged to Peter of Limoges († 1306) » (« William of Sherwood, 'Introductiones in logicam'. Critical Text », *Traditio*, 39 (1983), p. 219-220).

mes légués par Pierre de Limoges, ancien maître à la Faculté des arts de Paris dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, à la bibliothèque de la vieille Sorbonne, est un ensemble de quatre-vingt-onze colonnes visant une étude systématique des livres grammaticaux alors obligatoires à l'Université de Paris. Dans l'état actuel des recherches, il semble que nous ayons affaire à une compilation de questions et de réponses pour faciliter soit l'enseignement du maître, soit l'apprentissage de l'artien. Cette imprécision ne nous empêche toutefois pas de pouvoir affirmer qu'il s'agit bel et bien d'un précieux témoin du contenu de l'enseignement grammatical à l'Université de Paris vers 1250. Les éléments doctrinaux exposés dans les *Communia gramatice* (dont ceux relatifs à l'interjection) tendent à en situer la rédaction entre 1250 et 1260.

Notre édition suit les quelque quatre colonnes traitant de l'interjection (aux folios 196va-197rb) : les folios impliqués dans cette portion éditée sont clairement spécifiés entre crochets. Le texte original, assez bien conservé et principalement présenté sous forme abrégative, se lit avec une certaine aisance et ne contient que peu de lacunes. Il va sans dire que la division en paragraphes est pour l'essentiel le fruit de notre initiative, même si nous avons essayé de nous inspirer tant que faire se peut des pieds de mouche déjà marqués dans le manuscrit. La numérotation des paragraphes — précédée d'un « § » — est également de notre cru : elle sert à bien montrer la structure du texte. La fonction dialectique (question, réponse, argument, objection, etc.) de chacun des paragraphes sera indiquée entre crochets droits tout au long de la traduction française. Notre édition respecte en tout temps l'ordre du texte tel qu'on le trouve dans son manuscrit unique.

L'apparat des sources (sources anciennes, médiévales ou contemporaines à l'auteur apparentées) est présenté à part, à la suite de l'édition — dans les « Notes complémentaires » —, et est annoncé dans le texte latin par des lettres majuscules en exposant. L'apparat critique se trouve en bas de page et est indiqué par des chiffres arabes.

Des commentaires servant à éclaircir l'intelligence de certaines parties ou notions sont ajoutés occasionnellement, aussi sous la forme de notes de bas de page, mais du côté cette fois de la colonne de droite en traduction française.

En ce qui concerne d'ailleurs la traduction en la langue de Molière, nous avons choisi le meilleur compromis possible entre la lecture littéraire et la lecture littérale, conscient de l'importance de rendre un texte accessible aux lecteurs qui ne comprennent peu ou pas le latin, sans pour autant en trahir ou travestir l'essence originelle.

Finalement, du point de vue de l'orthographe, nous avons conservé les formes propres au Moyen Âge (*set*, *aput* ou encore la diphtongue *ae* rendue par un *e*, par exemple) en indiquant toutefois, par le sigle « *sic P* » en bas de page, les particularités plus apparentes de notre manuscrit, « *concupicibilis* pour *concupiscibilis* (au § 15), notamment ».

V. L'INTERJECTION DANS LES *COMMUNIA GRAMATICE*

P = cod. Paris, BnF, lat. 16617

[196va]

§ 1 Consequenter, queritur de interiectione utrum sit pars orationis.

§ 2 Et uidetur quod non, quia omnis pars orationis inponitur¹ a ratione ad significandum^A; set interieccio non inponitur a ratione ad significandum, ergo non est pars orationis. Maior patet de se. .IIII.² enim³ manifestatur sic, nam si interieccio inponeretur a ratione ad significandum, non proferetur uoce incondita nec uoce irrationali; set proferetur uoce incondita, sicut dicit Priscianus^B, ergo non est inposita a ratione <ad significandum>⁴.

§ 3 Ad idem: omnis pars orationis significat mentis conceptum; set interieccio non significat mentis (maior⁵ scribitur in capitulo de participio^C, minor⁶ autem dicitur a Donato^D), ergo interieccio non est pars orationis.

§ 4 Ad oppositum: omne illud quod cum alico⁷ constituit⁸ orationem est pars orationis; set interieccio constituit orationem, ergo interieccio est pars orationis.

§ 1 [Question 1.1] Conséquemment, on se demande si l'interjection est une partie du discours.

§ 2 [Argument 1 de la question 1.1] Et il semble que ce n'est pas le cas, parce que toute partie du discours est imposée par une propriété de signification; or l'interjection n'est pas imposée par une propriété de signification, donc elle n'est pas une partie du discours. La majeure va de soi. En effet, le fait que l'interjection ne soit pas imposée par une propriété de signification est montré ainsi: si l'interjection était imposée par une propriété de signification, elle ne serait pas proférée par un son vocal inconnu ni par un son vocal irrationnel; or elle est proférée par un son vocal inconnu, comme le dit Priscien, donc elle n'est pas imposée par une propriété de signification.

§ 3 [Argument 2 de la question 1.1] Au même argument: toute partie du discours signifie un concept⁹ de l'esprit; or l'interjection ne signifie pas un concept de l'esprit (la majeure est écrite dans le chapitre sur le participe et la mineure est dite par Donat), donc l'interjection n'est pas une partie du discours.

§ 4 [Opposition aux arguments des § 2 et 3] À l'opposé: tout ce qui avec autre chose constitue un énoncé est une partie du discours; or l'interjection constitue un énoncé, donc l'interjection est une partie du discours.

1. inp— sic *P* (pro imp—)

2. Ce symbole (identique à un quatre latin) se rapporte à la majeure du syllogisme précédent.

3. enim *scripsi*] uero *P*

4. ad significandum *suppleui*

5. maior *scripsi*] .IIII. *P*

6. minor *scripsi*] .IIII. *P*

7. alico sic *P*

8. constituit *scripsi*] instituit (in exp.) *P*

9. Nous disons « concept » en français par pragmatisme, sans corrompre pensons-nous pour autant l'essence du texte, car *conceptus* — ici le participe passé de *concipere*, comme l'indique sa terminaison en -o au § 7 — devrait en principe être traduit par « chose/réalité conçue ». Le terme de « concept » substantivé, dans le sens où nous le connaissons aujourd'hui, ne serait apparu, selon Claude Panaccio, qu'avec l'œuvre de Thomas d'Aquin, quelque part entre 1255 et 1274: cf. C. PANACCIO, « *Conceptus* », dans B. CASSIN, éd., *Vocabulaire européen des philosophies*, p. 248-250.

§ 5 Iuxta contra, queritur, si interiectio significet alico modo affectum, alico modo conceptum, quod istorum per prius significet.

§ 6 Et uidetur quod per prius affectum, cum significare affectum sit principale in interiectione.

§ 7 Oppositum apparet¹⁰, quoniam non afficitur anima nisi a prius concepto. Et ita affectus <significatus>¹¹ per interiectionem prius fuit conceptus.

§ 8 Queritur iuxta¹² que sit differentia inter significare conceptum et significare affectum.

Si enim significare affectum est significare rem existentem apud animam per essentiam, significare uero conceptum est significare rem existentem apud animam per sui speciem, sicut dicitur communiter, sic uidetur quod nulla nomina et recta uerba significant affectum, nam ista¹³ nomina « uirtus » et « iustitia » — similiter « gaudium » et « letitia » — significant rem existentem apud animam per essentiam — similiter ista uerba « gaudeo », « letor » — et tamen non dicuntur significare affectum, set magis conceptum.

§ 9 Item, cum per interiectionem significetur affectus ; item, per modos significetur affectus ; item, per quedam aduerbia significetur affectus : queritur que sit differentia inter huiusmodi affectus.

§ 5 [Sous-question 1.2] Suite à cet argument contraire, on se demande, si l'interjection signifie d'une certaine façon un affect¹⁴, d'une certaine façon un concept, lequel de ceux-ci elle signifie en premier.

§ 6 [Argument de la sous-question 1.2] Et il semble qu'elle signifie en premier un affect, puisque signifier un affect est fondamental pour l'interjection.

§ 7 [Preuve de l'argument du § 4] L'opposé apparaît, puisque l'âme n'est pas affectée si ce n'est pas par quelque chose d'abord conçu. Et ainsi l'affect signifié par l'interjection fut d'abord un concept.

§ 8 [Sous-question 1.3] On se demande ensuite quelle est la différence entre signifier un concept et signifier un affect.

En effet, si signifier un affect est signifier une réalité présente dans l'âme par essence, tandis que signifier un concept est signifier une réalité présente dans l'âme par son espèce, comme on le dit communément, ainsi il semble qu'aucuns nom et verbe droit ne signifient un affect, car ces noms « vertu » et « justice » — de la même manière « joie » et « bonheur » — signifient une réalité présente dans l'âme par essence — de la même manière ces verbes « je me réjouis », « je suis heureux » — et on ne dit cependant pas qu'ils signifient un affect, mais qu'ils signifient davantage un concept.

§ 9 [Sous-question 1.4] De plus, puisque l'affect est signifié par l'interjection, que l'affect est signifié par des modes¹⁵, que l'affect est signifié par certains adverbes : on se demande quelle est la différence entre ces trois types d'affects.

10. apparet *scripsi*] appet *P*

11. significatus *suppleui*

12. iuxta *scripsi*] tria *P*

13. i *exp. P*

14. Affect = émotion, sentiment.

15. Entendre : des modes « verbaux » : cf., *infra*, § 16.

§ 10 Item, per gemitus infirmorum significatur affectus : queritur ergo in quo differunt huiusmodi affectus ab affectu significato per interiectionem.

§ 11 Ad primum, dicendum quod interiectio est pars orationis mentis affectum significans, sicut dicit Donatus^E.

§ 12 Ad primo obiectum, dicendum¹⁶, per interemptionem minoris, quod inpositio interiectionis est a ratione <ad significandum>¹⁷. Ad hoc autem quod arguit in contrarium quod¹⁸ tunc deberet habere uocem regularem et non imperfectam siue incognitam, dicendum quod inponuntur uoces in grammatica secundum exigentiam passionum extra animam quas debent representare iste uoces et, quia affectus significatus per interiectionem subito afficit, propter hoc, uoces interiectionum subito proferuntur et irregulariter¹⁹, etc.

Subita prolatio [**fol. 196vb**] a ratione <ad significandum>²⁰ est.

§ 13 Ad aliud, dicendum quod interiectio significat affectum prius concepto. Concipit enim aliquis prius gaudium uel dolorem et deinde²¹ subito afficitur et profert uocem interiectionis. Quia ergo significatio interiectionis prius est concepta et deinde affecta²² et, propter hoc, ab ultimo adueniente, dicitur interiectio significare affectum.

§ 10 [Sous-question 1.5] De plus, un affect est signifié par le gémissement des malades : on se demande donc en quoi cette sorte d'affect diffère d'un affect signifié par l'interjection.

§ 11 [Réponse à la question 1.1] Au premier point, il faut dire que l'interjection est une partie du discours signifiant un affect de l'esprit, comme le dit Donat.

§ 12 [Solution de l'argument du § 2] À la première objection, il faut dire, par l'abolition de la mineure, que l'imposition d'une interjection se fait par une propriété de signification. Par ailleurs, à cela qu'il²³ argue au contraire à l'effet que l'interjection devrait alors présenter un son vocal régulier et non imparfait ou inconnu, il faut dire que les sons vocaux sont imposés en grammaire selon l'exigence des passions hors de l'âme que doivent représenter ces sons vocaux et, parce qu'un affect signifié par l'interjection affecte brusquement, à cause de cela, les sons vocaux des interjections sont proférés brusquement et irrégulièrement, etc.

Une profération subite se fait tout de même par une propriété de signification.

§ 13 [Réponse à la sous-question 1.2] À l'autre point, il faut dire que l'interjection signifie d'abord un affect par un concept. En effet, quelqu'un conçoit d'abord la joie ou la douleur, ensuite est affecté brusquement et profère enfin un son vocal d'interjection. Donc, parce que la signification de l'interjection est d'abord conçue et ensuite affectée aussi, à cause de cela, sans le moindre doute, on dit que l'interjection signifie un affect.

16. dicendum *scripsi*] dicendo *P*

17. ad significandum *suppleui*

18. quod *scripsi*] quoniam *P*

19. inre- sic *P*

20. ad significandum *suppleui*

21. deinde *scripsi*] tot *P*

22. affecta *scripsi*] affectam *P*

23. « Il » : l'opposant dans l'exercice dialectique réel ou fictif auquel ont pu servir les *Communia gramatice*.

§ 14 Ad aliud, dicendum quod significatum interiectionis prius concipitur et deinde subito afficit animam ad dolorem uel ad gaudium. Non enim afficeret nisi prius conciperetur, sicut ratio ostendit. Et licet huiusmodi affectus principaliter designetur per interiectionem, non oportet tamen ut prius sit affectus et deinde conceptus, licet prius significetur.

§ 15 Ad aliud, dicendum quod significare affectum est significare illud quod est per essentiam in parte motiua ipsius²⁴ anime et uoco «partem motiuam»: uirtutem rationalem et concupiscibilem²⁵. Huiusmodi uero dictiones «uirtus», «iustitia», «gaudeo», «letor» significant id quod est per essentiam in parte anime speculatiue, sicut intellectum speculatiue, et, propter hoc, conceptum significant et non affectum. Vel posset dici quod significare affectum est significare id quod <est>²⁶ per essentiam in anima subito et uehementer eam afficiens.

Dicta uero nomina et dicta uerba, licet significant illud quod est per essentiam apud animam, non tamen significant res subito et uehementer afficientes animam, set significant res suas magis ut apprehensas²⁷ siue ut conceptas et, propter hoc, conceptum non affectum dicuntur significare.

§ 16 Ad aliud, dicendum, sicut dicitur communiter, animam conuenit affici dupliciter^F. Potest enim affici domi-

§ 14 [Solution de l'argument des § 4 et 7] À l'autre argument, il faut dire que le signifié de l'interjection est d'abord conçu et affecte ensuite brusquement l'âme dans la douleur ou dans la joie. En effet, il n'affecterait pas l'âme s'il n'était pas d'abord conçu, comme l'argument le montre²⁸. Et bien que l'affect soit de cette façon principalement représenté par l'interjection, il ne faut cependant pas que l'affect vienne en premier et ensuite le concept, bien qu'il soit signifié en premier.

§ 15 [Réponse à la sous-question 1.3] À l'autre point, il faut dire que signifier un affect est signifier ce qui est par essence dans la partie motrice de l'âme et j'appelle «partie motrice»: la vertu rationnelle et la vertu concupiscible²⁹. Mais les vocables de cette sorte «vertu», «justice», «je me réjouis», «je suis heureux» signifient ce qui est par essence dans la partie de l'âme spéculative, comme l'intellection dans l'âme spéculative, et, à cause de cela, signifient un concept et non un affect. Ou l'on pourrait dire que signifier un affect est signifier ce qui est par essence dans l'âme l'affectant brusquement et violemment.

Mais les noms et les verbes susmentionnés³⁰, bien qu'ils signifient ce qui est par essence dans l'âme, ne signifient cependant pas des réalités affectant l'âme brusquement et violemment, mais signifient leurs réalités davantage comme perçues ou comme conçues et, à cause de cela, on dit qu'ils signifient un concept et non un affect.

§ 16 [Réponse à la sous-question 1.4] À l'autre point, il faut dire, comme on le dit communément, qu'il sied à l'âme d'être affectée de deux manières. En effet, elle

28. Cf., *supra*, § 7.

29. L'auteur anonyme des *Questions sur l'interjection* attribue cette théorie à un certain «*Philosophus grammaticus*», qui, selon Irène Rosier, serait le pseudo-Grosseteste, auteur du *Tractatus de grammatica*: cf. ROSIER, *La parole comme acte*, p. 286-287, p. 301-302.

30. À savoir: *uirtus*, *iustitia*, *gaudeo* et *letor*.

24. a exp. P

25. concupiscibilem sic P

26. est *suppleui*

27. apprehensas *scripsi*] *aprehensas* P

nante ratione et subcumbente sensualitate et huiusmodi affectus³¹ designatur per modos uerbi et per aduerbium optandi. Item, afficitur anima subcumbente ratione et dominante sensualitate et huiusmodi affectus per interiectionem significatur et, in hoc, patet differentia, nam ad huiusmodi affectum designandum, est inuenta interiectio.

§ 17 Ad aliud, dicendum quod interiectio significat affectum causatum ab alico bono uel malo exterius apprehenso, gemitus uero infirmorum significat affectum causatum ab alico interius apprehenso, sicut ab egritudine, et hoc est eorum differentia.

§ 18 Consequenter, queritur propter quid distinguat Donatus^G interiectionem ab aduerbio, ipse uero Priscianus^H comprehendat sub adverbio.

§ 19 Item, uidetur quod interiectio sit idem quod aduerbium, cum sibi conueniat diffinitio aduerbii, nam interiectio est pars orationis indeclinabilis cuius significatio uerbis adicitur^I.

§ 20 Item, queritur, cum dicitur « ne mihi », utrum hec oratio esset perfecta et ostendebatur quod non, cum enim interiectio sit quodam aduerbium. Set si aduerbium ponatur sine uerbo, est ibi etlipsis³², sicut dicit Priscianus^J, ergo similiter si interiectio ponatur sine uerbo, est ibi etlipsis. Si dicat quod intelligitur uerbum cognite significationis, hoc nihil est, quia tunc posset dici competenter « ne dolens mihi », quia nihil est dictum. Item, nec potest intelligi uerbum, quia [197ra] tunc posset exprimi « ne est mihi », quia nihil est dictum.

peut être affectée par la raison qui domine et la sensualité qui succombe et un affect de cette sorte est représenté par les modes du verbe et par l'adverbe de souhait. De même, l'âme est affectée par la raison qui succombe et la sensualité qui domine et un affect de cette sorte est signifié par l'interjection et, en cela, la différence entre les affects de l'interjection, des verbes et de l'adverbe de souhait est manifeste, car pour représenter un affect de cette sorte, l'interjection a été créée.

§ 17 [Réponse à la sous-question 1.5] À l'autre point, il faut dire que l'interjection signifie un affect causé par un certain agrément ou désagrément ressenti extérieurement, tandis que le gémissement des malades signifie un affect causé par quelque chose ressenti intérieurement, comme par la maladie, et cela est leur différence.

§ 18 [Question 2.1] Conséquemment, on se demande pourquoi Donat distingue l'interjection de l'adverbe, tandis que Priscien l'inclut dans l'adverbe.

§ 19 [Argument de la question 2.1] De plus, il semble que l'interjection soit identique à l'adverbe, puisque lui sied la définition de l'adverbe, car l'interjection est une partie du discours indéclinable dont la signification est ajoutée aux verbes.

§ 20 [Sous-question 2.2] De plus, on se demande, lorsqu'on dit « non pas moi ! », si cet énoncé est complet et on montrera que ce n'est pas le cas, puisque, en effet, l'interjection est un certain adverbe. Mais si un adverbe est posé sans un verbe, il y a ellipse, comme le dit Priscien, donc, de la même manière, si une interjection est posée sans un verbe, il y a ellipse. S'il dit qu'un verbe de signification connue est intelligé dans la profération d'une interjection, il n'en est rien, parce que l'on pourrait alors dire convenablement « non pas moi qui souffre ! », ce qui n'est nullement dit. Ainsi, ledit verbe ne peut être intelligé, parce que l'on pourrait alors vouloir dire « ce n'est pas à moi ! », ce qui n'est nullement dit.

31. affectus scripsi] affectum P

32. etlipsis sic P (pro ellipsis)

§ 21 Item, queritur que sit differentia inter huiusmodi interiectiones « ne », « heu », « proh », que omnes significant dolorem.

§ 22 Item, utrum « proh dolor » sit dictio uel oratio.

§ 23 Item, propter quid ponat Priscianus plures species interiectionis quam Donatus.

§ 24 Ponit enim Donatus^K .III. species interiectionis, Priscianus^L uero ponit interiectionem risus et indignationis³³ et mirandi³⁴. Et hee neque significant letitiam³⁵, neque metum³⁶, neque dolorem, neque admirationem.

§ 25 Item, sicut habemus interiectionem significantem³⁷ affectum causatum a presenti bono sicut interiectionem gaudii, sic uidetur quod debeamus³⁸ habere interiectionem significantem affectum causatum a futuro bono uel preterito bono^M.

Nos habemus interiectionem significantem affectum causatum a presenti malo, sicut interiectionem doloris, simile habemus interiectionem significantem affectum causatum a futuro malo, sicut interiectionem metus, sic³⁹ propter quid non habeamus interiectionem significantem affectum causatum a preterito malo.

§ 21 [Sous-question 2.3] De plus, on se demande quelle est la différence entre les interjections de cette sorte « non ! », « hélas ! », « oh ! », lesquelles signifient toutes la douleur.

§ 22 [Sous-question 2.4] De plus, on se demande si « oh, douleur ! » est un mot ou un énoncé.

§ 23 [Sous-question 2.5] De plus, pourquoi Priscien pose plus d'espèces d'interjection que Donat.

§ 24 [Argument de la sous-question 2.5] En effet, Donat pose quatre espèces d'interjection, tandis que Priscien pose une interjection du rire, d'indignation et de l'étonnant⁴⁰. Et celles-ci ne signifient ni la joie, ni la crainte, ni la douleur, ni l'admiration.

§ 25 [Sous-question 2.6] De plus, comme nous avons une interjection signifiant un affect causé par un agrément présent, comme l'interjection de joie, ainsi il semble que nous devons avoir une interjection signifiant un affect causé par un agrément futur ou un agrément passé.

Nous avons une interjection signifiant un affect causé par un désagrément présent, comme l'interjection de douleur, de la même façon nous avons une interjection signifiant un affect causé par un désagrément futur, comme l'interjection de peur, ainsi pourquoi nous n'avons pas une interjection signifiant un affect causé par un désagrément passé.

33. indignationis scripsi] indignus P

34. mirandi scripsi] murandi P

35. letitiam scripsi] risum P

36. metum scripsi ex fonte] substantiam P

37. d exp. P

38. debeamus scripsi] debemus P

39. sic scripsi] t (sup. lin.) pP

40. L'énumération des différentes significations de l'interjection chez Priscien s'avère ici incomplète ce qui n'est pas sans nuire à l'entendement de la question. Les *Institutiones grammaticales* énumèrent bel et bien six espèces d'interjections et non trois, à savoir « gaudium », « dolor », « timor », « admiratio » « risus » et « indignatio ».

§ 26 Item, cum significatio accadat interiectioni secundum Donatum^N, quare non ponit Priscianus significationem accidere interiectioni.

§ 27 Item, propter quid interiectio⁴¹ habet accentum indeterminatum et non determinatum [quasi]⁴².

§ 28 Ad primum, dicendum quod Priscianus^O comprehendit interiectionem sub aduerbio, propterea quod utrius significatio uerbo adicitur, sicut narrat in fine capituli de aduerbio.

§ 29 Potest esse alia ratio quantum aduerbium significat dispositionem actus absolute, interiectio uero significat dispositionem actus inclinando substantiam ad dolorem uel ad gaudium ; set dispositio actus inclinando substantiam ad dolorem uel ad gaudium est sub dispositione actus absoluta et, propter hoc, reponitur interiectio sub aduerbio. Donatus^P uero distinguit interiectionem ab aduerbio⁴³, considerans quod interiectio significat affectum et ad gaudium conceptum. Considerauit quod aduerbia habent accentus determinatos, interiectiones non^Q.

§ 30 Ad aliud, dicendum quod, licet significatio interiectionis uerbo adiciatur, differt tamen interiectio ab aduerbio in hoc quod interiectio significat affectum, aduerbium uero conceptum.

§ 31 Ad aliud, dicendum quod interiectio⁴⁴ plenum motum animi significat, sicut dicit Priscianus^R. Si ergo per se

§ 26 [Sous-question 2.7] De plus, puisque la signification est un accident de l'interjection selon Donat, pourquoi Priscien ne pose pas que la signification est un accident de l'interjection.

§ 27 [Sous-question 2.8] De plus, pourquoi l'interjection présente un accent indéterminé et non déterminé.

§ 28 <1*> [Réponse 1 à la question 2.1] Au premier point, il faut dire que Priscien inclut l'interjection dans l'adverbe, parce que la signification de l'un et de l'autre est ajoutée au verbe, comme il l'expose à la fin du chapitre sur l'adverbe.

§ 29 [Réponse 2 à la question 2.1] On peut aussi dire à ce sujet que l'adverbe signifie la disposition d'un acte de manière absolue, tandis que l'interjection signifie la disposition d'un acte inclinant une substance à la douleur ou à la joie ; or la disposition d'un acte inclinant une substance à la douleur ou à la joie est sous la disposition absolue d'un acte et, à cause de cela, l'interjection est classée sous l'adverbe. Donat, quant à lui, distingue l'interjection de l'adverbe, considérant que l'interjection signifie un affect et un concept inclinant à la joie. Il a considéré que les adverbes présentent des accents déterminés et non les interjections.

§ 30 [Solution de l'argument du § 19] À l'autre argument, il faut dire que, bien que la signification de l'interjection soit ajoutée au verbe, l'interjection diffère cependant de l'adverbe en cela que l'interjection signifie un affect, tandis que l'adverbe signifie un concept.

§ 31 [Réponse à la sous-question 2.2] À l'autre point, il faut dire que l'interjection signifie une complète agitation de l'esprit, comme le dit Priscien. Donc si

41. interiectio *scripsi*] in recto *P*

42. quasi *seclusi*

43. Donatus uero distinguit interiectionem ab aduerbio *bis P*

44. interho (*lectio incerta*) *sP*] interiectio (*lectio incerta*) *pP*

ponatur, sine casuali, tunc determinat uerbum cognite significationis, ut « pape miror » dat : intelligere et « euax » : gaudere⁴⁵, si uero ordinetur cum casuali, dicendo « ne illi », tunc non intelligitur uerbum cognite significationis nec uerbum subiectiuum, set magis significans acquisitionem uel significans rem in adquisito esse, ut cum dicitur « ne illi », sensus est « ne » acquiritur « illi » uel « ne » insit « illi ». Taliter dicendum est de aliis.

§ 32 Ad aliud, dicendum quod « proh » significat dolorem animi putare, sicut dicitur communiter, set « ne » et « heu » significant dolorem animi, set differenter, quoniam « heu » significat dolorem acquisitum uel acquirandum substantie proferenti, dicendo « heu me » uel « heu mihi », et solum ordinatur cum accusatiuo [fol. 197rb] prime personne, set li⁴⁶ « ne » significat proprie dolorem in acquisitione alii⁴⁷ substantie a proferente, dicendo « ne tibi », « ne illi ».

§ 33 Ad aliud, dicendum quod « pro dolor » est [est]⁴⁸ oratio et non interiectio composite figure. Dicit enim Priscianus⁵ in capitulo de figura nominis quod nomen non componitur cum interiectione. Significat autem « pro dolor » uehementiam doloris, unde significat dolorem conceptum et affectum.

elle est posée séparément, sans l'emploi du casuel, alors elle détermine un verbe d'une signification connue, comme « diantre ! » qui donne : comprendre et « bravo ! » : se réjouir, tandis que si elle est ordonnée avec un casuel, en disant par exemple « non pas lui ! », alors n'est pas intelligé un verbe d'une signification connue ni un verbe subjectif, mais est intelligé davantage le signifiant d'une acquisition ou le signifiant d'une réalité qui se trouve dans quelque chose d'acquis, comme lorsqu'on dit « non pas lui ! », le sens est que « non pas » est ajouté à « lui » ou « non pas » est inclus dans « lui ». Il faut parler de la même manière des autres interjections ordonnées avec un casuel.

§ 32 [Réponse à la sous-question 2.3] À l'autre point, il faut dire que « oh ! » signifie penser à une douleur de l'esprit, comme on le dit communément, mais « non ! » et « hélas ! » signifient une douleur de l'esprit, mais différemment, puisque « hélas ! » signifie une douleur ressentie ou devant être ressentie par le proférant dans sa substance, en disant par exemple « hélas ! » ou « hélas ! pauvre de moi ! », et est seulement ordonné avec l'accusatif de la première personne⁴⁹, mais le « non ! » signifie proprement une douleur au contact d'une autre substance par le proférant, en disant par exemple « non pas toi ! », « non pas lui ! ».

§ 33 [Réponse à la sous-question 2.4] À l'autre point, il faut dire que « oh, douleur ! » est un énoncé et non une interjection composée. En effet, Priscien dit dans son chapitre sur la figure du nom que le nom n'est pas composé avec l'interjection. Par ailleurs, l'énoncé « oh, douleur ! » signifie l'intensité d'une douleur, d'où il signifie une douleur conçue et affectée⁵⁰.

45. gaudere scripsi] gaudium P

46. « Li » : l'article « le » en ancien français pour marquer la supposition matérielle du terme « ne ».

47. i exp. P

48. est seclusi

49. Des maîtres ès arts sont donc au fait de l'association presque syntaxique des interjections primitives avec des cas en particulier (ici *heu* avec l'accusatif), un paradigme auquel ne se seraient apparemment pas attardés les Anciens : cf. Frédérique BIVILLE, « La syntaxe aux confins de la sémantique et de la phonologie : les interjections vues par les grammairiens latins », p. 236.

50. L'auteur écrivait précédemment que *pro* signifiait « penser à une douleur de l'esprit », d'où ici une « douleur conçue » pour *pro dolor* : cf., *supra*, § 32.

§ 34 Ad aliud, dicendum quod <sunt>⁵¹. III. species principales ipsius interiectionis^T. Cum enim interiectionis significet affectum aut significabit affectum causatum ab excellenti bono uel ab excellenti malo uel ab excellenti indifferenter. Si significet affectum causatum ab excellenti malo, aut ergo significabit affectum causatum ab excellenti malo presenti, et tunc est interiectionis doloris, ut « heu », <aut>⁵² ab excellenti malo futuro, et tunc⁵³ est interiectionis metus, ut « at, at ». Si uero significet affectum causatum ab excellenti bono presenti, est interiectionis ut « euax », si uero significet affectum causatum ab excellenti indifferenter⁵⁴, tunc est interiectionis admirandi, ut « pape ».

§ 35 Ad obiectum in contrarium, dicendum quod principales species interiectionum sunt iste quas ponit Donatus^U. Sunt tantum quedam interiectiones ad predictas species quas ponit⁵⁵ Priscianus^V, ut interiectionis risus et indignationis reducetur ad interiectionem doloris.

§ 36 Ad aliud, dicendum quod non possit⁵⁶ esse interiectionis⁵⁷ significans affectum causatum a preterito bono nec a preterito malo. Cuius ratio est : quia preteritum, in quantum huiusmodi, non afficit uehementer.

Similiter, non habemus interiectionem significantem affectum causatum a fu-

§ 34 [Réponse à la sous-question 2.5] À l'autre point, il faut dire qu'il existe quatre espèces principales d'interjection. En effet, puisque l'interjection signifie un affect, elle signifiera un affect causé soit par un agrément soudain, soit par un désagrément soudain, soit par quelque chose de soudain indifféremment. Si elle signifie un affect causé par un désagrément soudain, elle signifiera un affect causé soit par un désagrément soudain présent et alors il y a l'interjection de douleur, comme « hélas ! », soit par un désagrément soudain futur et alors il y a l'interjection de crainte, comme « ha ! ha ! ». Mais si elle signifie un affect causé par un agrément soudain présent, elle est une interjection comme « bravo ! », tandis que si elle signifie un affect causé par quelque chose de soudain indifféremment, alors il y a l'interjection d'admiration, comme « dantre ! ».

§ 35 [Solution de l'argument du § 24] À l'objection en sens contraire, il faut dire que les principales espèces d'interjections sont celles que pose Donat. Elles sont seulement certaines interjections par rapport aux espèces mentionnées auparavant que pose Priscien, comme les interjections du rire et de l'indignation sont ramenées à l'interjection de la douleur.

§ 36 [Réponse à la sous-question 2.6] À l'autre point, il faut dire qu'il n'a pu y avoir d'interjection signifiant un affect causé par un agrément passé ni un désagrément passé, parce que le passé, en tant que tel, n'affecte pas violemment.

De la même manière, nous n'avons pas d'interjection signifiant un affect causé par un agrément futur,

51. sunt *suppleui*

52. aut *suppleui*

53. e *exp. P*

54. indifferenter *scripsi*] differenti *P*

55. ponit Priscianus *sP*] ponit Donatus Priscianus *pP*

56. possit *scripsi*] poit *P*

57. i *exp. P*

turo bono, quoniam bonum futurum, in quantum huiusmodi, afficit subcumbente⁵⁸ sensualitate et dominante ratione, nam bonum futurum est bonum spe et species fit dominante ratione, quod repugnat futuro interiectionis.

§ 37 Ad aliud, dicendum quod supponendo quod interiectio sub aduerbio reponitur, potest concedi quod interiectioni accedit significatio accidentalis, sicut dicit Donatus^W. Quia tamen significatio interiectionis non sic est finita sicut significatio adverbii, propter hoc, Priscianus non ponit significationem accidere interiectioni.

§ 38 Ad aliud, dicendum quod interiectio profertur uoce irregulari uel uoce imperfecta et, propter hoc, non habet accentum determinatum. Vnde dicit Priscianus^X, in fine <capituli>⁵⁹ de adverbio, quod optime docuit⁶⁰ Donatus^Y de accentu interiectionis dicendo quod interiectio habet accentum indeterminatum (propterea quod profertur uoce imperfecta siue incondita, hec est uoce irregulari) et hec sufficient.

puisque l'agrément futur, en tant que tel, affecte par la sensualité qui succombe et la raison qui domine, car l'agrément futur est un agrément par anticipation et cela se produit par la raison qui domine, ce qui s'oppose à un temps futur pour l'interjection⁶¹.

§ 37 [Réponse à la sous-question 2.7] À l'autre point, il faut dire qu'en supposant que l'interjection est placée sous l'adverbe, on peut concéder que la signification accidentelle est un accident de l'interjection, comme le dit Donat. Cependant, parce que la signification de l'interjection n'est pas définie comme la signification de l'adverbe, à cause de cela, Priscien ne pose pas que la signification est un accident de l'interjection.

§ 38 [Réponse à la sous-question 2.8] À l'autre point, il faut dire que l'interjection est proférée par un son vocal irrégulier ou un son vocal imparfait et, à cause de cela, ne présente pas un accent déterminé. D'où Priscien, à la fin du chapitre sur l'adverbe, dit que Donat enseigne fort bien relativement à l'accent de l'interjection en disant que l'interjection présente un accent indéterminé (parce que ce qui est proféré par un son vocal imparfait ou inconnu est de fait proféré par un son vocal irrégulier) et l'on se contentera de cela.

58. subcumbente *scripsi*] subcumbentem
P

59. capituli *suppleui*

60. docuit *scripsi ex fonte*] senciis P (*lectio incerta*)

61. Un retour à la théorie qui associait les rapports de force liant la raison et la sensualité (§ 16) aux différentes significations de l'interjection. Le temps futur, caractéristique du verbe et du participe, s'avère en effet indissociable de la signification sur le mode du concept, prérogative de toute partie du discours.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

- A : *Ratio ad significandum* : Irène Rosier a déjà traité de la difficulté de traduire une expression de ce genre (cf. ROSIER, *La Grammaire spéculative des modistes*, p. 211, n. 78 et 84), une expression pour ainsi dire synonyme de l'appellation *modus significandi* qu'utilise abondamment Pierre Hélé et l'auteur anonyme du *Guide de l'étudiant parisien* ; les deux formules visent les propriétés diathésiques des parties du discours. Le fait de signifier est, par ailleurs, selon l'adage du pseudo-Isaac que rapporte notamment le compilateur des *Communia grammatice*, la finalité de la discipline grammaticale. Cette même science s'approprie l'étude de tout le langage verbal dont l'attribut est précisément de signifier. Cf. ANONYME, *Communia grammatice*, ms. Paris, BnF, fonds latin 16617, fol. 183va : « Ad aliud, dicendum quod dixit Ysaac quod sermo aut ordinatur ad significandum aut ad mouendum. Si ad **significandum**, hoc modo, est gramatica de sermone [...] ».
- B : Il s'agit sans doute d'une variante manuscrite (comme le montre d'ailleurs l'apparat des variantes de Martin HERTZ en *GL*, III, p. 91), car Priscien écrit *uoce abscondita* et n'emploie jamais, dans la même édition Hertz de ses *Institutiones grammaticales*, le terme *incondita* (bien que ce soit pratiquement des synonymes). Trois passages du *Priscien majeur* (pour aucun dans le *Mineur*) associent l'interjection à l'expression d'une *uox abscondita* : cf. PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, I, 5, § 25, éd. HERTZ, *GL*, II, p. 20, l. 4 ; II, 2, § 9, éd. HERTZ, *GL*, II, p. 48, l. 25 ; XV, 7, § 42, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 91, l. 21.
- C : Priscien, dans les premiers chapitres de ses *Institutiones grammaticae*, ne donne pas de définition de la *pars orationis*. Comme l'a souligné Irène Rosier, c'est dans leur traitement des participes (*Institutiones grammaticae*, XI, 7, § 2, éd. HERTZ, *GL*, II, p. 552, l. 1-4) que les Médiévaux de la fin du XII^e siècle ont puisé cette fameuse nature « conceptualisante » des parties du discours : « Quid enim est aliud pars orationis nisi uox indicans mentis conceptum, id est cogitationem ? Quaecumque igitur uox literata profertur significans aliquid, iure pars orationis est dicenda » ; cf. I. ROSIER, « Les parties du discours aux confins du XII^e siècle », *Langages - Les parties du discours*, 92 (décembre 1988), p. 37.
- D : DONAT, *Ars minor*, 9, éd. HOLTZ, p. 602, l. 2.
- E : *Ibid.*
- F : Irène Rosier attribue à la lecture en vogue au cours des années 1230-1240 du *De fide orthodoxa* rédigé par le théologien grec Jean Damascène (en latin par l'entremise de la traduction de Burgundio de Pise) l'idée selon laquelle « la faculté irrationnelle comporte deux parties, l'une qui n'obéit pas à la raison (*inobediens rationi*), mais est gouvernée par la nature, l'autre qui obéit à la raison (*obediens et persuabile ratione*), et se divise en concupiscible et colère ». Dans un même ordre d'idées, nous pouvons également citer — toujours à la suite d'Irène Rosier — comme influence majeure à cette même époque le *De Trinitate* d'Augustin dans lequel la « sensualité » s'oppose à la « raison ». Nous nous trouvons donc devant un cas — et ils sont peu fréquents — où des termes de la théologie chrétienne sont repris avec vigueur en terrain grammatical : cf. ROSIER, *La parole comme acte*, p. 73-74. Sur les deux possibilités de l'irrationnel, voir aussi *Éthique à Nicomaque*, I, 13, 1102a32-1103a5.
- G : DONAT, *Ars minor*, 9, éd. HOLTZ, p. 602, l. 2.
- H : PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XV, 7, § 40, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 90, l. 5.
- I : Cf. PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XV, 1, § 1, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 60, l. 1-2 et XV, 7, § 40, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 90, l. 6-7.
- J : PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XV, 1, § 4, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 62, l. 21.
- K : L'auteur des *Communia grammatice* choisit la terminologie de l'*Ars minor* dans sa liste donatienne des espèces d'interjection : cf. DONAT, *Ars minor*, 9, éd. HOLTZ, p. 602, l. 4-5 : « Significatio interiectionis in quo est ? Quia aut **laetitiā** significamus, ut euax, aut **dolorem**, ut heu, aut **admirationem**, ut papae, aut **metum**, ut attat, et si qua sunt similia ».
- L : PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XV, 7, § 40, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 90, l. 15-§ 41, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 91, l. 6 : « [Interiectiones] habent igitur diuersas significaciones : **gaudii**, ut “euax” ; **doloris**, ut “ei” [...] ; **timoris** [...], **admirationis**, ut idem in eodem [...] Inter has ponunt etiam sonituum illiteratorum imitationes, ut **risus** “ha ha hae” et “phy” et “euhoe” et “au”. Possunt tamen esse quaedam dubiae inter aduerbia et interiectiones, ut “o”, quando **indignationem** significat uel dolorem uel admirationem, interiectionem hoc accipiunt [...] ».
- M : Les interjections peuvent donc être considérées, comme la réponse (§ 36) le montrera, selon les diverses manières dont l'âme peut succomber à la sensualité. L'auteur anonyme du *Guide de l'étudiant parisien*, vers 1240 écrit à ce sujet : « Ad aliud dicimus quod interiectio dicit uehementem affectum anime cum ratio

- subcumbit. Ideo multiplicantur species interiectionis secundum diuersas etiam anime subcumbitiones » (éd. LAFLEUR et CARRIER, p. 47, § 426). Voir aussi ROSIER, *La parole comme acte*, p. 74-75.
- N : DONAT, *Ars minor*, 9, éd. HOLTZ, p. 602, l. 3 : « Interiectioni quid accidit ? Tantum significatio ».
- O : PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XV, 7, § 40, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 90, l. 6-8.
- P : DONAT, *Ars minor*, 9, éd. HOLTZ, p. 602, l. 2.
- Q : DONAT, *Ars maior*, II, 17, éd. HOLTZ, p. 652, l. 12-13.
- R : PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XV, 7, § 40, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 90, l. 10-11.
- S : PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, V, 11, § 58, éd. HERTZ, *GL*, II, p. 178, l. 19-21 : « Et sciendum quod omnes partes orationis habent composita absque interiectione et plerisque participiis. Interiectiones enim semper simplices sunt [...] ».
- T : Cf. ANONYME, *Guide de l'étudiant parisien*, éd. LAFLEUR et CARRIER, p. 47, § 426.
- U : DONAT, *Ars minor*, 9, éd. HOLTZ, p. 602, l. 4-5 et *Ars maior*, II, 17, éd. HOLTZ, p. 652, l. 388-389.
- V : PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XV, 7, § 40, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 90, l. 14-§ 41, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 91, l. 4.
- W : DONAT, *Ars minor*, 9, éd. HOLTZ, p. 602, l. 3.
- X : PRISCIEN, *Institutiones grammaticae*, XV, 7, § 42, éd. HERTZ, *GL*, III, p. 91, l. 20.
- Y : DONAT, *Ars maior*, II, 17, éd. HOLTZ, p. 652, l. 394-395.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

- ANONYME, *Communia gramatice* — incomplet (il manque la fin de l'exposé sur le *Barbarismus*) ; 1 manuscrit (ms. Paris, BnF, lat. 16617, fol. 183rb-205vb). Date de composition : vers le milieu du XIII^e siècle ; *inc.* : « Circa gramaticam primo queritur utrum gramatica sit scientia [...] » ; *expl.* : « [...] differt autem in mutatio a transumptione quoniam in mutans magis recipit substantiam ut quando [...] ».
- ANONYME, « Guide de l'étudiant parisien » : C. LAFLEUR, avec la collaboration de J. CARRIER, *Le « Guide de l'étudiant » d'un maître anonyme de la Faculté des arts de Paris au XIII^e siècle, Édition critique provisoire du ms. Barcelona, Arxiu de la Corona d'Aragó, Ripoll 109, ff. 134ra-158va*, Québec, Faculté de philosophie (Cahiers du Laboratoire de philosophie ancienne et médiévale de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, I), révision de 2008.
- ANONYME, *Tractatus de grammatica*, éd. REICHL, München, Paderborn, Wien, Verlag Ferdinand Schöningh (coll. « Veröffentlichungen des Grabmann-Institutes », 28), 1976.
- CHARISIUS, *Flauii Sosipatri Charisii Artis grammaticae Libri V*, édition KEIL, Leipzig, 1855-1859, dans *Grammatici Latini* (reproduction anastatique Hildesheim, 1961), t. I, p. 1-296.
- DIOMÈDE, *Diomedis Artis grammaticae Libri III*, édition KEIL, Leipzig, 1855-1859, dans *Grammatici Latini* (reproduction anastatique Hildesheim, 1961), t. I, p. 299-529.
- DONAT, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical - Étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-IX^e siècle) et édition critique*, édition HOLTZ, Paris, Centre national de la recherche scientifique, p. 571-674 pour l'édition critique (Documents, études et répertoires ; Institut de recherche et d'histoire des textes), 1981.
- PRISCIEN, *Prisciani grammatici Caesariensis Institutionum grammaticarum Libri XVIII*, édition HERTZ, Leipzig, 1855-1859, dans *Grammatici Latini* (reproduction anastatique Hildesheim, 1961), t. II-III.

Sources secondaires

- BIVILLE, Frédérique, « La syntaxe aux confins de la sémantique et de la phonologie : les interjections vues par les grammairiens latins », dans P. SWIGGERS et A. WOUTERS, éd., *Syntax in Antiquity. Actes du colloque tenu à la Katholieke Universiteit de Leuven, 27-29 septembre 2001*, Leuven, Peeters (coll. « Orbis - Supplementa », 23), 2003, p. 227-239.
- CASSIN, Barbara, éd., *Vocabulaire européen des philosophies*, Paris, Seuil et Le Robert, 2004.
- COLOMBAT, Bernard, « Présentation : Éléments de réflexion pour une histoire des parties du discours », *Langages - Les parties du discours*, n° 92 (décembre 1988), p. 5-10.
- ERNST, Cornelius, éd., *Theological Dictionary*, Freiburg, Montréal, Herder, Palm Publisher, 1965.
- FLOBERT, Pierre, « Observations sur les emplois grammaticaux de “significatio” », *Revue de philologie*, 55, 1 (1981), p. 25-32.
- GRAFFI, Giorgio, « L'interiezione tra i grammatici greci e i grammatici latini », *Incontri linguistici*, 19 (1996), p. 11-18.
- LOHR, Charles H., KUNZE, Peter et MUSSLER, Bernhard, « William of Sherwood, 'Introductiones in logicam'. Critical Text », *Traditio*, 39 (1983), p. 219-299.
- PALAZZINI, Pietro, éd., *Dictionary of Moral Theology*, Westminster, Maryland, The Newman Press, 1962.
- ROSIER, Irène, *La parole comme acte - Sur la grammaire et la sémantique au XIII^e siècle*, Paris, Vrin (coll. « Sic et Non »), 1994.
- , *La grammaire spéculative des Modistes*, Lille, Presses universitaires de Lille (coll. « Publications de l'Université de Lille III. Linguistique »), 1983.
- , « Les parties du discours aux confins du XII^e siècle », *Langages - Les parties du discours*, 92 (décembre 1988), p. 37-49.
- WEIJERS, Olga, *Le maniement du savoir. Pratiques intellectuelles à l'époque des premières universités (XIII^e-XIV^e siècles)*, Turnhout, Brepols (coll. « Studia Artistarum. Études sur la Faculté des arts dans les Universités médiévales », 1), 1996.
- WILKINS, David P., « Interjections as Deictics », *Journal of Pragmatics*, 18, 2-3 (1992), p. 119-158.